



Guide de candidature

Ligne de subvention pour la Suisse romande

Launch Grants

Table des matières

À propos de ce guide.....	3
Focus des subventions de lancement en Suisse romande.....	4
Critères incontournables	5
Processus de candidature.....	6
Courte introduction.....	7
Demande de subvention	9
Due Diligence.....	14
« Show & Discuss » avec le jury.....	15

À propos de ce guide

Le processus de sélection du Media Forward Fund se compose de plusieurs étapes, qui peuvent être sous forme **écrite** ou **orale**.

Dans ce guide, nous offrons aux candidats des informations supplémentaires sur les **procédures écrites** et précisons les éléments auxquels il faut prêter attention lors de la candidature.

Ce guide vise à présenter notre processus de la manière la plus transparente possible et à anticiper vos questions principales.

Nous avons rassemblé les informations de base sur notre site web dans l'onglet Candidature. Vous y trouverez les réponses aux questions fréquentes, le planning de l'appel à candidatures actuel et nos six critères de sélection principaux.

Si vous avez encore des questions après avoir lu notre site web et ce guide, nous vous invitons à jeter un œil à notre FAQ détaillée.

Si votre question ne figure pas dans la FAQ, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : funding@mediaforwardfund.org

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Media Forward Fund et du temps que vous consacrez au processus de candidature.

Nous sommes conscients des efforts que les organisations consacrent à leur candidature et du défi particulier que cela peut représenter pour les organisations plus petites et plus jeunes, Nous remercions tout·e·s les candidat·es pour leur engagement.

[Tout sur l'appel à projets](#)

[Les FAQ](#)

Focus des subventions de lancement pour la Suisse romande

En résumé

Avec nos subventions, nous soutenons des organisations médiatiques dont le siège social est en Suisse, orientées vers l'intérêt général, dans le cadre du lancement, d'une offre, d'un format, d'un canal de diffusion ou d'une source de revenus qui n'a pas encore été expérimenté par l'organisation sur le marché de la Suisse romande.

En détails

Le degré de maturité du projet à lancer doit, au moment du dépôt de la candidature, être suffisant pour permettre un lancement réussi en Suisse romande ainsi qu'un test d'adéquation produit/marché durant la phase de subvention. Ce test est l'étape essentielle pour établir, valider ou affiner le modèle économique du projet. Cela implique que le projet lancé générera des revenus.

Dans l'idéal

Le projet apporte une contribution importante à l'approvisionnement médiatique régional en Suisse romande,

... crée, par le recours à de nouvelles approches, une valeur ajoutée transformationnelle sur le marché médiatique régional,

... et accorde une attention particulière à l'implication participative ou interactive et/ou à l'atteinte de publics qui ont jusqu'à présent été insuffisamment desservis par les médias.

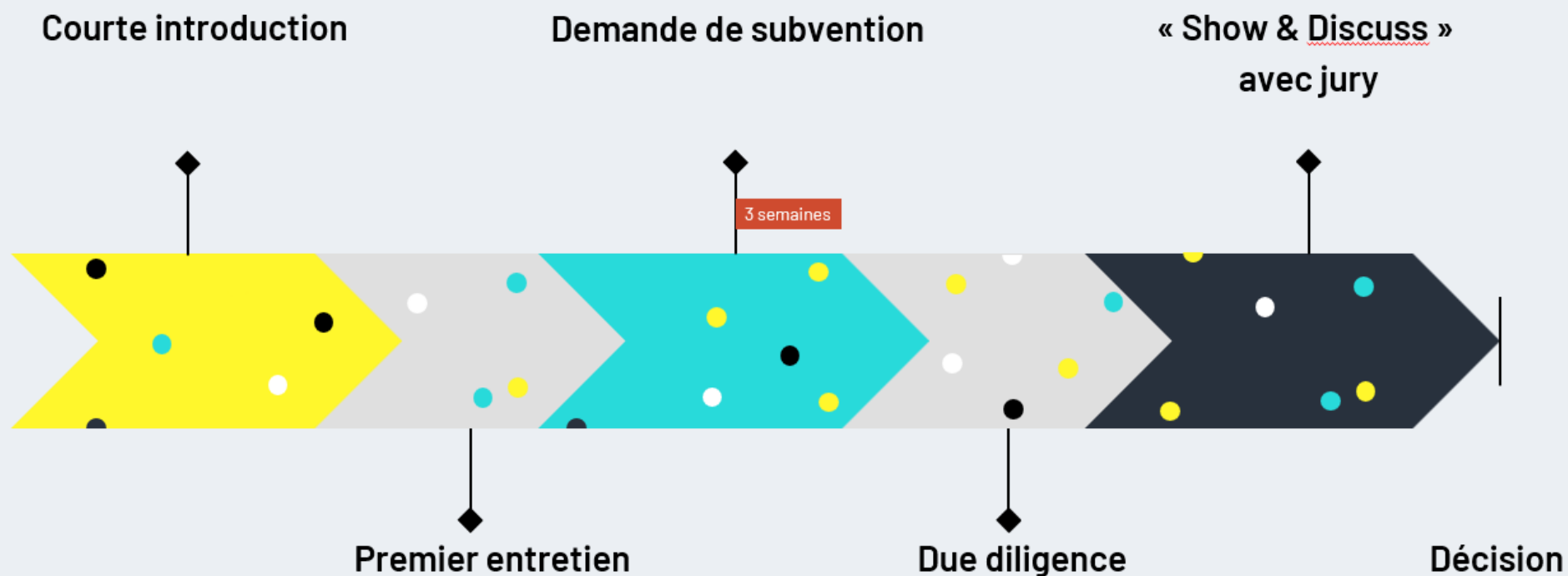
Critères incontournables

Pour être éligible, vous devez remplir les conditions suivantes :

- 1) Votre organisation existe déjà ou a été créée récemment ☐
- 2) Votre organisation a son siège principal enregistré, en tant qu'entité juridique en Suisse idéalement dans un canton en Suisse romande, ce qui donne lieu à des points supplémentaires lors de l'évaluation ☐
- 3) Votre organisation incarne des valeurs démocratiques ☐
- 4) Votre organisation exerce déjà une activité journalistique et éditoriale avec un focus sur la Suisse romande ☐
- 5) Le français est la langue principale de votre travail éditorial ; la majorité de vos contenus est donc produite originellement en français et ne consiste pas uniquement en des traductions de contenus élaborés dans d'autres langues ☐
- 6) Votre organisation est orientée vers l'intérêt général. Cela signifie que les revenus issus de vos activités sont majoritairement générés dans le but de renforcer le journalisme dans sa mission sociétale de promotion de l'éducation civique et de la démocratie. Cela signifie également que l'organisation doit être éligible à une exonération fiscale ou disposer d'une association de soutien potentiellement éligible à une exonération fiscale ☐
- 7) Vous travaillez sur la base de standards journalistiques et éditoriaux reconnus, que vous documentez publiquement (ou vous prévoyez de le faire). Vous vous engagez à respecter les principes du Conseil suisse de la presse ☐
- 8) Le projet que vous souhaitez lancer constitue, pour votre organisation, une offre, un format, un canal de diffusion ou une source de revenus jusqu'ici non expérimenté sur le marché, relevant du champ journalistique et publicistique, avec un focus sur la Suisse romande, et reposant sur un besoin utilisateur concret identifié en amont dans la région ☐
- 9) Le niveau de développement du projet est, au moment de la candidature, suffisamment avancé pour permettre un lancement réussi et l'atteinte d'une première adéquation produit-marché en Suisse romande pendant la période de subvention ☐

Aperçu du processus de candidature

Le processus de sélection se déroule en cinq étapes :



Courte introduction

La courte introduction est un formulaire en ligne qui, pour des raisons techniques, doit être rempli **en une seule fois**. Vos réponses aux questions **ne peuvent pas être sauvegardées temporairement**. Nous vous conseillons donc de préparer vos réponses à l'avance sur la base de l'aperçu et de les copier en une seule fois dans le formulaire avant de l'envoyer. En raison du grand nombre de candidatures, nous ne pouvons pas envoyer d'accusé de réception.

L'objectif de cette courte introduction est de présenter votre éligibilité et la taille de votre organisation à partir des informations fournies, ainsi que de donner une première impression de votre organisation, de votre travail journalistique et de votre projet à lancer. C'est pourquoi la plupart des questions sont des questions fermées. Le nombre de caractères dans les champs de texte est limité car l'accent doit être mis uniquement sur l'essentiel. Des réponses courtes et concises sont donc suffisantes dans un premier temps.

En remplissant la courte introduction en ligne, vous entrez dans le processus de candidature. Vous confirmez que vous remplissez les critères de base selon nos dix conditions incontournables (voir page 5), vous vous présentez ainsi que votre travail journalistique, vous donnez des informations chiffrées sur la taille de votre organisation et la portée de votre travail – et surtout : vous présentez votre projet de manière convaincante.

Ce qui nous intéresse particulièrement :

1. Ce que vous souhaitez concrètement lancer sur le marché en Suisse romande dans le cadre du projet,
2. En quoi le projet à lancer s'inscrit dans votre stratégie à long terme et notamment dans le renforcement de votre viabilité financière,
3. Dans quelle mesure votre approche se démarque des pratiques existantes sur le marché médiatique dans l'espace DACH et en Suisse romande,
4. Quels publics vous souhaitez atteindre avec le projet à lancer et dans quelle mesure vous impliquerez des groupes qui ont jusqu'à présent été insuffisamment desservis par les médias (*underserved communities*).

[Aperçu de la courte intro](#)



Nous aimerions également connaître le coût de votre projet ainsi que sa durée.

Veuillez noter que dans le formulaire d'introduction, nous vous demandons également si l'organisation avec laquelle vous postulez dépend d'une société affiliée (par exemple un groupe) ou si elle est contrôlée par une entité tierce (par exemple une ou plusieurs sociétés mères). Une seule organisation par groupe de sociétés peut soumettre une candidature par période de subvention.

Si votre éligibilité a été confirmée par l'introduction et que votre projet correspond à nos objectifs de financement, nous aimerions faire plus ample connaissance avec vous lors d'un entretien téléphonique ou en ligne de 30 minutes maximum. L'entretien ne devrait pas nécessiter de préparation supplémentaire

Demande de subvention

Si votre éligibilité est confirmée par les informations que vous avez fournies dans le formulaire d'introduction et lors du premier entretien, vous serez autorisé-es à soumettre votre demande de subvention dans un délai de **trois semaines** via un formulaire sur notre portail en ligne. Le premier entretien, qui constitue une étape intermédiaire entre le formulaire d'introduction et la demande de subvention, vise à garantir que seuls les projets ayant de réelles chances de réussite quant à l'octroi de la subvention investissent du temps dans la demande de subvention.

[Aperçu demande de subvention](#)



Pour l'élaboration de la demande, les organisations admissibles reçoivent un lien d'enregistrement par e-mail de notre part, ce qui leur permet de s'inscrire et d'accéder au formulaire de demande correspondant. À la fin du formulaire, une fonction permet également de télécharger les annexes nécessaires. Avant de vous lancer dans l'élaboration de la demande, vous avez toutefois la possibilité de bénéficier d'un entretien de conseil facultatif, afin de clarifier ensemble les questions de fond et de forme et d'échanger des idées sur la conception d'un projet approprié.

Votre demande de subvention vise à nous fournir une vue d'ensemble de votre organisation, de votre méthode de travail journalistique, ainsi que du projet que vous envisagez. La structure du formulaire de candidature reflète ces aspects.

À travers 12 questions, nous souhaitons en apprendre davantage sur les compétences de votre équipe, l'état actuel de votre organisation et votre stratégie pour les trois années à venir. Nous souhaitons en savoir davantage sur la manière dont votre projet se distingue des offres, formats, canaux de diffusion ou sources de revenus existants dans l'espace DACH et/ou sur le marché médiatique de la Suisse romande, et sur son potentiel à renforcer votre positionnement distinctif. Enfin, nous nous intéressons à la manière dont pourrait se présenter un modèle économique viable, permettant à votre projet de se maintenir avec succès sur le marché régional après la phase de soutien et de contribuer ainsi durablement à votre viabilité financière.

Pour trois des questions, vos réponses seront automatiquement reprises depuis le formulaire d'introduction, afin que vous puissiez concrétiser vos propos à partir de là.

Pour chaque question, nous avons indiqué un nombre de caractères maximum. Toutefois, il n'y a pas de limite automatique de caractères, afin que vous ne perdiez pas de temps à devoir raccourcir vos textes. Nous vous recommandons néanmoins de vous baser sur ces valeurs indicatives. Vous pouvez réduire le temps de rédaction en répondant sous forme de points clés aux questions indiquées.

Planning du lancement

Votre demande de subvention doit également inclure un planning sous forme de tableau (par exemple, un fichier Excel) qui détaille le lancement de votre projet sur la base des jalons clairement définis (entre 10 et 12 jalons) qui doivent être atteints de manière vérifiable et/ou mesurable grâce à des indicateurs pendant la période de financement.

Par jalons, nous entendons des lots de travail orientés vers des résultats qui, une fois terminés, aboutissent à un ou plusieurs résultats partiels démontrables. Il est conseillé d'attribuer à chaque jalon un titre, un délai (par exemple un mois de l'année), une description ainsi que des indicateurs clés de performance (KPI quantitatifs) et/ou une preuve matérielle d'accomplissement afin de pouvoir démontrer la réalisation réussie du jalon.

Les jalons serviront, tout au long de la collaboration de soutien, de plan de mise en œuvre et de base pour une réflexion commune sur l'atteinte de vos objectifs.

[Aperçu du planning de lancement](#)



Plan de financement

Votre demande de subvention doit également être accompagnée d'un plan de financement. Ce plan doit avant tout nous permettre d'évaluer le rapport entre les coûts et l'impact escompté. Par ailleurs, nous souhaitons savoir si vous anticipez déjà les premiers revenus générés par le projet que vous lancez.

[Aperçu du plan de financement](#)

Le plan détaillé doit être établi sous forme de tableau (Excel) et doit refléter l'ensemble des coûts de votre projet. Veuillez distinguer les différentes catégories de coûts, telles que, par exemple, les coûts de personnel, les frais de déplacement et d'hébergement, les coûts liés aux prestations de services, etc. (charges matérielles), ainsi que l'ensemble des recettes prévues du projet et les autres sources de revenus.

Les montants doivent être indiqués en francs suisses (CHF).

Coûts éligibles

Coûts du personnel

N.B.: les coûts salariaux qui ne sont ni versés directement ni de manière régulière – tels que, par exemple, les paiements exceptionnels, les prestations en nature, les primes et autres avantages, ainsi que les indemnités de départ – ne sont pas éligibles.

- Employé-es (temps plein et temps partiel)

Frais de bureau et d'administration

/

Frais de déplacement et d'hébergement

Maximum 10% du montant requis

- déplacements en transports publics et en avion
- location de véhicules
- frais d'hébergement

Prestations de services

Le fonds n'accorde aucune aide pour le paiement d'éventuelles cotisations sociales.

- prestations liées à la conception, l'analyse et l'évaluation ;
- conseil juridique dans le cadre du projet ;
- prestations de services liées à l'organisation et à la réalisation d'événements ou de réunions propres au projet. (par exemple: interprétariat, présentateur-ices, honoraires ou indemnités pour des expert-e-s, intervenant-e-s, speakers, facilitateur-ice-s, personnel d'accueil, technicien-ne-s);
- Traductions

Frais liés à des événements ou réunions propres (sauf services, voir ci-dessus)

- Restauration
- Location de salle de réunion ou de conférence

Formation (continue)

- Frais de participation de formations et séminaires
 - Frais de participation à des événements
-

Coûts liés à l'acquisition d'équipements techniques et de machines, en particulier les investissements immobilisables dans des actifs matériels

/

Check-list des documents à joindre à la candidature



Plan de lancement avec les étapes intermédiaires (*milestones*)



Plan des coûts et de financement



Prévisions de trafic et du marché des lecteur·ices pendant la subvention



Budget d'exploitation pour l'exercice en cours



Comptes annuels actuels ou provisoires du dernier exercice, contrôlés par un organe de révision agréé



Extrait actuel du registre du commerce de l'association



Statuts et, le cas échéant, tout autre document attestant d'une potentielle éligibilité à une exonération fiscale

Description d'un prototype (facultatif)



Dernier rapport annuel pertinent pour le projet (facultatif)



Statuts rédactionnels (facultatif)



Plan stratégique ou business plan (facultatif)



Rapport(s) d'évaluation (facultatif)



Due Diligence

Après examen des candidatures, nous poursuivons le processus de sélection avec les projets les plus prometteurs en approfondissant la due diligence de votre organisation.

Il s'agit d'un processus intégré qui se déroule tout au long du processus de sélection et qui est finalisé avant que votre candidature ne soit transmise au jury.

La due diligence se base sur les informations que vous nous avez fournies, sur des recherches, sur les documents internes que vous nous avez transmis (les annexes de la demande de subvention). Par ailleurs, nous nous réservons le droit de consulter l'Expert Council du Media Forward Fund au sujet de votre organisation et de votre projet.

Si nous constatons que les documents internes remis ne sont pas suffisamment explicites, nous vous demanderons des informations supplémentaires peu de temps après.

Une fois la due diligence achevée, nous rédigeons un rapport succinct sur les résultats. Ce rapport sert de base pour la décision du jury, en plus de la recommandation de l'équipe du Media Forward Fund.

« Show & Discuss » avec le jury

Pendant que l'équipe du Media Forward Fund approfondit le processus de due diligence concernant votre organisation, vous avez d'ores et déjà la possibilité de préparer la présentation de votre projet de lancement.

La présentation pour le format « Show & Discuss » avec le jury doit synthétiser les éléments essentiels relatifs à votre organisation, au projet de lancement ainsi qu'à sa mise en œuvre. L'objectif du format « Show & Discuss » est de convaincre le jury de la pertinence de votre projet et de l'équipe qui le porte, de répondre aux éventuelles questions et, le cas échéant, d'échanger sur des recommandations et des pistes de développement ultérieur.

Vous êtes libres dans la conception tant contenu que forme visuelle de la présentation. Il est toutefois important de souligner que le contenu des diapositives prime clairement sur leur apparence. Nous sommes conscients que de nombreuses organisations ne disposent pas de graphistes en interne.